

Voie d'accès

Formation continue

Éligible au CPF

Oui

Non



PUBLIC

- Toute entreprise TPE, PME, association de chefs d'entreprises

PRÉ-REQUIS

- Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Entrée possible en fonction de la demande
- Effectif minimum de 4 personnes et 12 personnes maximum
- Inscription possible toute l'année selon le calendrier en cours et le délai d'acceptation des financeurs

OBJECTIFS

- Assurer la conformité réglementaire de la gestion des déchets
- Réduire les coûts liés à la gestion des déchets
- Identifier les filières de valorisation
- Aborder votre démarche RSE

DURÉE

- 2 jours

TARIFS

- Tarif inter : 1000 € net par personne
- Tarif intra : Nous consulter

MÉTHODES & MOYENS MOBILISÉS

Méthodes transmissives et interrogatives, ludopédagogie :

- Alternance de contenus théoriques et cas pratiques, échange d'expériences
- Exercices d'application à partir de situations propres aux participants
- Formation personnalisée et adaptée aux besoins des participants

POINTS FORTS

Cette formation est animée par un formateur spécialisé dans la démarche RSE et développement durable.
Tous nos formateurs répondent aux exigences de notre système qualité.

Contact

FORMATION CONTINUE
fc.ccivf@campus120.cci.fr
05 49 37 44 68

Lieu de formation

Campus 120 - CCI de la Vienne
120 rue du Porteau
86000 Poitiers



Nouveauté 2025

PROGRAMME & CONTENU

Jour 1 :

Les différents types de déchets en entreprises

- Définition d'un déchet
- Les différents types de producteurs
- Les déchets dangereux
- Les déchets non dangereux et les inertes

Les enjeux de la gestion des déchets

- Les 6 enjeux de la gestion des déchets
- Les coûts de génération et de gestion

Réglementation des déchets et responsabilité de l'entreprise

- Les lois en matière de gestion des déchets
- La nomenclature des déchets
- Les responsabilités de l'entreprise : partie 1

Jour 2 :

Réglementation des déchets et responsabilité de l'entreprise

- Les responsabilités de l'entreprise : partie 2
- Les filières à Responsabilité Elargie des Producteurs
- Les obligations de tri des déchets
- Les outils et documents de traçabilité des déchets

Améliorer la gestion des déchets dans une logique d'économie circulaire

- La hiérarchie de gestion des déchets selon la règle des 3RVE
- Les principes de l'économie circulaire et de l'écologie industrielle et territoriale
- Les filières de valorisation locales

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

- Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés
- Une évaluation des acquis sera réalisée par le formateur ; Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation
- Un questionnaire de satisfaction sera réalisé en fin de formation.
- Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'issue de la session.

www.campus120.fr



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos établissements sont engagés dans une démarche de progrès pour l'accessibilité des centres de formation, en collaboration avec le Centre Ressource Formation Handicap. Pour connaître la faisabilité de votre projet de formation, contactez directement notre référent handicap : referent-handicap@campus120.cci.fr

- Une expérience de +45ans dans la formation et un réseau riche de +1000 entreprises partenaires
- Un accompagnement dans vos recherches d'entreprises
- Des salles de cours équipées selon les spécialités : laboratoire, cuisine, restaurant, bar, boutique...
- Un site convivial de 6 hectares, avec parking, gymnase, hébergement, restauration



CAMPUS 120 Poitiers,
CCI de la Vienne & Campus 120
Z.I.République – 120 rue du Porteau
86000 – POITIERS